

tations, cruellement blessés dans leurs sentiments religieux et tout-à-fait scandalisés.

A leurs yeux, la grandeur de nos mystères et la divinité des scènes évangéliques se trouvaient là indignement rabaissées, au niveau des spectacles mondains.

Ce n'était pas ce que voulaient les personnes qui ont monté le drame de *La Passion*. Ces résultats cependant se sont produits.

Il est à espérer, maintenant que leurs contrats sont expirés, qu'elles ne soumettront plus le sentiment religieux de la population à une si pénible épreuve, à de semblables occasions d'affaiblissement et de perversion.

Notre conscience nous fait un devoir, dans tous les cas, de prohiber ces sortes de représentations dans toute l'étendue du diocèse. L'interdiction que nous portons est absolue. Elle n'admet pas d'exception, et s'étend à toutes les catégories de fidèles, comme aux directeurs de théâtre et aux acteurs.

Nous ajoutons à nos propres considérations, sur cette importante question de la représentation des mystères chrétiens dans les théâtres, une note communiquée tout récemment à la *Semaine religieuse* de Paris par Son Eminence le cardinal Richard. Bien que ce grave document renferme un blâme contre un ecclésiastique du diocèse de Paris, nous croyons devoir le reproduire intégralement à raison du bien que nous en augurons. On y verra, d'ailleurs, que la pureté de l'intention n'exempte pas du devoir de la correction quand les intérêts supérieurs de la religion sont en cause.

“ LE MYSTERE DE LA PASSION ”

Au Nouveau-Théâtre de Paris

Note communiquée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris
à la *Semaine Religieuse* de son diocèse

Plusieurs personnes se sont émues en voyant annoncer par des affiches et dans les journaux la représentation du mystère de la Pas-